

Motion d'actualité présentée par les Sgen-CFDT

Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine

Maintenir un égal accès au conseil en orientation sur l'ensemble du territoire.

La question de l'orientation est en pleine évolution. Cela engendre des modifications dans les démarches d'accompagnement et l'offre des services d'orientation. Le droit au conseil en orientation tout au long de la vie et la mise en place du service public régional d'orientation (SPRO) sont nécessaires pour adapter les réponses aux nouveaux besoins des usagers. Le Sgen-CFDT est favorable à cette évolution.

Cependant l'Etat ne doit pas réduire l'accompagnement du choix d'orientation au seul SPRO pour les non scolaires et aux seuls enseignants pour les scolaires dans le cadre du Parcours Avenir. Les services spécifiques de conseil en orientation proposés par le réseau des CIO en sont le complément indispensable.

Aujourd'hui le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche reconnaît enfin ce que le Sgen-CFDT défend depuis longtemps : l'orientation doit être plus progressive et réversible. Cette évolution nécessite un accompagnement renforcé par les personnels d'orientation dans la construction des parcours scolaires et professionnels tant pour permettre le retour en formation que pour faciliter les périodes de transitions.

Aujourd'hui la fédération des Sgen-CFDT réunie en congrès dénonce la rupture d'égalité dans l'accès au conseil en orientation, véritable restriction du droit à l'éducation.

- La fermeture depuis 2012 de 183 CIO, soit 33% du réseau, notamment dans les zones les plus rurales, prive le public d'un lieu d'accueil de proximité.
- La reconfiguration de la carte des CIO dégrade souvent les conditions de travail des personnels qui y sont affectés et les conditions d'accueil du public.

Ces fermetures et réorganisations des CIO sont mises en œuvre plus massivement depuis janvier 2016, dans le contexte de la carte cible des CIO, et parfois dans des conditions critiquables.

La fédération des Sgen-CFDT lance un appel au gouvernement pour qu'il œuvre avec l'ensemble des Recteurs sur plusieurs points :

- trouver avec les élus et en concertation avec les DCIO des lieux d'accueil pour maintenir un accès de proximité à un conseil en orientation réalisé par des Conseillers d'Orientation Psychologues.
- éviter la fusion de CIO.
- allouer les moyens nécessaires pour un fonctionnement permettant d'offrir au public un service de qualité.